Bulletin diocésain paroissial

La Direction du Bulletin diocésain paroissial nous prie d'annoncer que le prochain numéro portera la date du **15 janvier** (troisième dimanche du mois).

La copie spéciale devra nous être envoyée le **dimanche 8 janvier AU PLUS TARD.**

Sommaire des principaux articles

Année nouvelle. — Médailles scapulaires. — Vocations. — Théâtres ! — L'Eglise n'est pas vaincue. — La spoliation. — Les fournitures classiques. — Les auteurs condamnés. — M. le Curé fait de la politique. — Religieuses et socialistes, etc.

MARCHÉS

COURS DU MARCHÉ RÉGLEMENTÉ DE LA RÉGION DU NORD

Lille, le 7 janvier 1911.

Avoine jaune. — Courant 18,»»; prochain 18,»»; mars-avril 18,25; 4 de mars 18,65; 4 de mai 18,75. Stock 150. Tendance soutenue.

Avoine blanche. — Courant 19,50; prochain 19,50; mars-avril 19,40; 4 de mars 19,50; 4 de mai 19,75. Stock 750. Tendance soutenue.

Blé roux bigarré. — Courant 28,50; prochain 28,50; mars-avril 28,50; 4 de mars 28,65; 4 de mai 28,90. Stock 2800. Tendance soutenue.

Blé blanc. — Courant 29,33; prochain 29,50; mars-avril 29,25; 4 de mars 29,40; 4 de mai 29,85. Tendance soutenue.

LILLE, 7 janvier.

Sucre r Cutin, 1er jet, 37,25. — Pain n° 1, 66,50. — Cassé, boîte de 5 kilos, 69.

3/6 fin disponible, 32,»». — Droit de fabrication pour 1910 : 3,47.

Sucre des mélasses en livrable. — Courant, 32,»». — Prochain 32,25. — Mars-avril, 33,»». — 4 chauds, 33,»». — 4 dern., 45,75. — 3 d'octobre, 48,75.

Essence de térébenthine, garantie pure, les 100 kilos, prix à Lille, sans escompte, 142 francs.

DOUAI, 6 janvier.

Mercuriale des marchés aux bestiaux :

Bœuf : 1re qualité, poids vif 0,92; poids net 0,64; 2e qual., poids vif 0,82; poids net 1,44. (M. C.)

Taureaux : 1re qualité, poids vif 0,85; poids net 1,40; 2e qual., poids vif 0,75; poids net 1,30. (M. C.)

Vaches : 1re qual., poids vif, 0,88; poids net 1,36; 2e qual., poids vif, 0,78; poids net, 1,30; 3e qual., poids vif, 0,68; poids net, 1,16. (M. C.)

Moutons à la cheville, 2 fr. et brebis 1,90; porcs, 0,66 frais payés.

ARRAS, 7 janvier.

Marché aux bestiaux. — Marché bien approvisionné, vente bonne sur les bêtes à nourrir, un peu calme sur les laitières.

On vend la flamande prête ou fraîche vêlée de 475 à 650; les sujets de choix 725 fr.

La boulonnaise et la saint-poloise se cotaient de 425 à 580 francs. Vente calme sur la vache vêlée.

La picarde, peu demandée, restait cotée de 300 à 400 fr. Vente lente, peu d'amateurs.

Les bêtes à nourrir se payaient de 75 à 95 centimes le kilo vivant; les bêtes de choix valaient jusqu'à 1,05 le kilo vivant.

Le gras se payait de 0,70 à 0,90 le kilo. Vente facile.

Dans les génisses pleines, on traitait de 350 à 500 fr. Vente fort soutenue au début du marché.

AIRE, 6 janvier.

Avoine, 10 à 11 fr. — Fèves, 17 fr.

PARIS, 6 janvier.

Sucres raffinés. — La demande est régulière de la part de la consommation; la raffinerie maintient ses cours.

A Paris, on cote en disponible les 100 kilos par wagon complet (5.000 kilos au moins), et suivant marques aux usines, non compris la taxe de 2 francs :

En cartons de 5 kilos rangés, 66 à 66,50; en cartons de 1 kilo rangés 67,50 à 68; en caisses de 50 à 60 kilos rangés, 66,50 à 67; en caisses de 25 à 30 kilos rangés, 67 à 67,50; en caisses de 10 kilos rangés 67,50 à 68; raffinés en poudre, suivant marques, 63,50 à 64.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau les 100 kilos, à Paris, droits déduits : cubes 36,50; pains 36,50.

Pour les cours en province, il y a lieu d'ajouter à cette côte les frais de chargement et de transport qui sont plus ou moins élevés suivant les régions.

Produits accessoires. — On cote en disponible, les 100 kilos, suivant marques, non compris la taxe de raffinage de 2 francs :

Gros déchets, en sacs, 61,»» à 62,»»; morceaux irréguliers 61,»» à 62,»»; petits déchets 61,50 à 62,»»; sucres en poudre, 60,50 à 61,»»; semoules (selon finesse) 63,»» à 63,50; glaces, 63,»» à 64; sucres cristallisés extra acquit 57,75 à 58,25; sucres cristallisés en poudre, 58,75 à 59,25.

HOUBLONS

ANVERS, 6 janvier

Les 50 kilos fob wagon Anvers Alost : disponibl mars-avril 72,50; nouvelle récolte 1911, 70 à 75. Tendance soutenue.

PORT DE DUNKERQUE

SUR RADE

Côtes Ouest d'Afrique, vap. fr. Amiral Courbet, 2472, dm.
Sourabaya, v. holl. Lombok, 3385, dm.
B.-Ayres, v. h. Maasland, 3216, d.
Hambourg, v. fr. Léoville, 139, dm.

ENTRÉES du 6 janvier

Cherbourg, v. fr. Beck frères, 1147, l.
Riga, v. r. Gen. Suwarow, 1134, dm.

SORTIES du 7 janvier

Lannion, g. f. Trois Frères, 68, phosph.
Swansea, v. n. Tyr, 1442, lège.
Toulon, vap. fr. Ville de Valenciennes, 1055, briquettes.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES : Adélaïde 4, 3-m. fr. Léon Bureau venant de : Dque

DEPARTS : Ipswich 5, sl. ang. Tintara, Hai-phong 2, st. Amiral Latouche Tréville, Port Pirié 5, st. Ascot, B.-Ayres 4, st. ang. Japanic, New-York 1er, st. fr. Guyanne allant à : Marseille, Havre et Dunkerque; Cotonnen t. Bordeaux et Dque.

PASSAGES. — Montevideo 4, st. Tymeric, Chili au Continent avec nitrate. — Montevideo 4, st. Hermonthis, Chili à ucontinent avec nitrate. — Gibraltar 4, st. Empire Transport Adélaïde à Dunkerque. — Sagres 5, st. ang. Idomens, Sydney à Londres et Dque. — Las Palmas 5, st. Lord Curzon, Rosario à Lisbonne et Dunkerque.

RENCONTRES le 31 décembre, par 50° Nord, et 10° Ouest, le 4-m. fr. Tarapaca, allant de Port Talbot à Valparaiso. Tout bien. — Le 22 décembre, par 2° Nord et 29° Ouest, le 4-m .fr. A.-Dr. Bordes, all. d'Iquique à Falmouth. Tout bien.

Anglo American Roller Skating Rink

(Grand Skating Lillois), 197, rue Nationale, 197. Trois séances par jour : M.. 10 h. ½ à 12 h. ½ : S.. 3 h. ½ à 7 h. et 8 h. à minuit. Prix d'entrées : M.. 0 fr. 50 : S., 1 fr. — Patins : M., 1 fr.; S. 1 fr 50. — Tous les matins et les après-midi des Mercredi, Jeudi, Dimanche, sont rigoureusement réservés aux familles. Téléphone. Buffet tenu par la maison Méert de Lille. 0222

Le Docteur DOGNIAUX, Spécialiste

HERNIES (guérison complète en quelques jours sans bandage, pour la vie). Paiement après guérison.

Varicocèle, - Hydrocèle, - Difformités

Radicalement guéries par procédés spéciaux. Reçoit lundi et mercredi de 1 à 3 heures, en son Institut, 79, rue de l'Institut, à SAINT-MAUR-Lille, près de Charleroi (Belgique).

Sœurs de Charité. Aumôniers 089

PARIER FAYARD

Le Trait de Jésus-Christ. Remède souverain contre les RHUMES, ENTÉRITES, DIARRHÉES, PERTURBATIONS, INFLUENZA, ENROUEMENT, PLAIES et BRÛLURES. Tous les malades soulagés Cures et Guérisons de Paris. Chez FAYARD, 81, 4 TR & Cie, Paris, Drogue : Toutes Pharmacies. 0122

LE MEILLEUR CAFÉ de la MAISON est le CAFÉ FIN **WATERLOT-LAMBELIN**

Au Café Fin, 58, rue Nationale, 53, LILLE

Rem. CARLTON, successeur. 0245

TRAITEMENT SPÉCIAL des affections de l'ESTOMAC et des INTESTINS

MALADIES NERVEUSES, etc.

CURES de Repos et de Convalescence.

INSTITUT HYDROTHÉRAPIQUE ET DIÉTÉTIQUE, sous la Direction du Docteur VOET, Bonsecours (Belgique). 0235

PAR LES TEMPS FROIDS ET HUMIDES

ne consommez d'autre apéritif que le

BANYULS-TRILLES

soigneusement préparé avec un vieux et excellent vin pur et le meilleur quinquina et vous en ressentirez les effets toniques et bienfaisants.

C'EST L'APÉRITIF D'HIVER par excellence

recommandé par le corps médical aux Hommes, Dames et Enfants.

Refuser la contrefaçon si la bouteille ne porte pas l'étiquette BANYULS-TRILLES 0229

CONSTIPATION

Affections de l'Estomac des Reins

Guéries par les DRAGÉES de SANTÉ DUBUS, 1,50 la boîte, rue des Arts, LILLE, et toutes pharmacies. 0200 D

Irréfutable !

Quand je disais que la Radioséve était le produit sérieux, savant, doué qui, seul, m'avait montré des résultats probants dans les affections du cuir chevelu, je n'affirmais que sur des bases certaines, comme par exemple cette attestation spontanée que je reçois de Staouéli (Algérie), légalisée, portant le cachet de la mairie et la signature de l'adjoint délégué : L. ANTOINE.

« Staouéli, le 5 octobre 1910.

« Je soussigné, directeur de l'école des filles de Staouéli-Alger, certifie avoir employé avec succès la « Radioséve » Lemerle. Ce produit m'a rendu en peu de temps une chevelure abondante, perdue à la suite de fièvres paludéennes. Je dois dire que quantité de spécialités plus coûteuses les unes que les autres ne m'avaient donné aucune satisfaction ; avec la « Radioséve », j'ai obtenu des résultats au bout de quelques jours de traitement, et j'ai vite acquis la certitude que j'avais affaire à un produit sérieux et scientifiquement préparé.

« J'autorise M. Lemerle à publier cette attestation.

« La directrice de l'école des filles de Staouéli : G. JOUAUX.

« Vu pour la légalisation de l'adjoint délégué, L. ANTOINE ».

Je n'ai pas un mot à ajouter, si ce n'est de conseiller aux intéressés d'écrire de ma part, en demandant tous renseignements sur leurs cas : calvitie, séborrhée, acné, impétigo, mycosis de la barbe, teigne, pelade, etc., à M. Lemerle, Laboratoire 15, à Paimbœuf (Loire-Inf.), il leur sera répondu gratis et franco. Docteur VÉRAX.

Dépôt à LILLE : Holbecque, 64, rue Léon-Gambetta. 5663

Les Acheteurs de CHRONOMÈTRES, MONTRES, PENDULES

ont le plus grand intérêt à consulter les Horlogeries-Bijouterie-Orfèvrerie Fournisseur du Chronomètre offert par le Docteur au Souverain Pontife.

F. AMIET Agréé Directeur de l'Ecole Municipale d'Horlogerie.

MAISON FONDÉE en 1794 — BESANÇON (Doubs) 058

Affections de l'ESTOMAC, de l'INTESTIN

guéries par les DRAGÉES de SANTÉ de DUBUS

La boîte : 1 fr. 50. — Exiger l'imitation 0200

Entreprise Générale de Travaux

Maçonnerie — Béton armé
Montage de Cheudières et Cheminées d'usines
Plâtrage — Plafonnage
Citernages - Enduits en simili-pierre
ENTRETIEN ET RÉPARATIONS

S. GOFFIN, Ingénieur Entrepreneur

48, rue de l'Épeule, Roubaix. Téléphone 749 0135

BOURSE DE LILLE

DU 7 JANVIER 1911

CHARBONNAGES	C. jour	C. préc.
Albi (2 janvier 1910)	227 —	227 50
Annœux (31 décembre 1910)	2148 —	2148 —
Anzin (1er juillet 1910)	8391 —	8390 —
Bully-Grenay	5405 —	5395 —
— 1/50e	109 75	109 50
Blanzy (1er décembre 1910)	2150 —	2080 —
Bruay entière	1235 —	1233 —
Bruay 10e (15 février 1910)	123 50	123 50
Campagnac (1er juillet 10)	296 —	296 —
Carvin ent. (3 sptmb.)	— —	3500 —
Carvin 5e (1er sept. 1910)	704 —	699 —
Li Clarence (origine)	465 —	464 50
Courrières (30 sept. 1910)	3400 —	3395 —
Crespin tit. verts (origine)	89 75	90 —
Douchy (31 décembre 1910)	1045 —	1050 —
Dourges 100e (1er mai 1910)	441 —	439 —
Drocourt 1860 (30 oct. 1910)	— —	6890 —
Drocourt 10e (1er oct. 1910)	680 —	680 —
Epinac	— —	— —
Escarpelle (1er décemb. 10)	860 —	880 —
Ferfay (2 janvier 1910)	458 —	458 —
Flines-Raches (coup. att.)	76 25	75 —
Lens ent. p. (30 sept. 1910)	1149 —	1139 —
Lens 10e (30 sept. 1910)	— —	114 75
Liévin (1er décembre 1910)	4406 —	4370 —
Liévin 30e	147 75	146 —
Ligny-l-Aire (15 juin 1910)	585 —	581 —
Marles 30 % (15 juin 1910)	2515 —	2515 —
Marles 70 % (2 janvier 1910)	3700 —	3680 —
Merles 20e (2 janvier 1910)	188 75	184 50
Meurchin 5e (31 août 1910)	— —	2200 —
Nord d'Alais (origine)	208 50	206 —
Otricourt (10 janvier 1910)	3079 —	3079 —
Thivencelles (1er juill. 10)	1321 —	1330 —
Vicoigne act. (15 nov .10)	1670 —	1675 —
Vicoigne 10e	16850	168 50
OBLIGATIONS ET EMPRUNTS		
Nord 1892	— —	489 —
— 1893	— —	480 —
Armentières 1885	— —	504 —
Douai 1891	— —	490 —
— 1895	— —	478 —
Roubaix-Tourcoing 1893	— —	459 —
Roubaix 1895	— —	482 —
Tourcoing 1903, 2e série	458 25	458 —
Valenciennes 1891	— —	474 50
Aniche 1903	— —	507 —
— 1906	— —	507 —
Béthune 1877	— —	435 —
— 1903	501 25	495 —
— 1906	378 —	372 —
Dourges 1902-09	— —	494 —
Drocourt 1886	— —	[illegible]
— 1905	— —	[illegible]
Escarpelle 4 %	— —	489 —
Liévin 1906	— —	501 —
Marles 1906-1909	490 —	490 —
Ostricourt 1905	— —	494 —
Vicoigne	— —	500 —
Cambrésis	— —	370 —
Denain-Anzin	— —	508 —
Sonelle ancienne	— —	502 —
— nouvelle	— —	502 —
Pouillée-Longhaye	— —	430 —
Gaz de Wazemmes 5 %	— —	510 —
— 4 %	— —	500 —
BANQUES (Actions)		
Crédit du Nord	— —	735 —
Verley-Decroix	— —	1325 —
Devilder et Cie	— —	1155 —
VALEURS DIVERSES		
Gaz de Wazemmes	— —	650 —
Rousseau	— —	450 —
S-Sauv-Arras (15 janv. 10)	— —	360 —
Biache-S-Vaast (15 juill. 10)	— —	2900 —
Margarine-Béth. (1er oct.10)	285 —	285 —
Denain-Anzin (1er oct. 10)	2174 —	2180 —
La Lucette	— —	930 —
Sendle (30 juin 1910)	710 —	765 —
Lille et Bonnières pr	— —	569 —
Forges St-Amand	— —	851 —
Tramways Electr. de Lille	— —	675 —
Chemiers de France	470 —	465 —
F. Duret	— —	120 —
Etablissements Wibaux	— —	219 —
Laiterie Nord de la Franc	400 —	400 —
Mines H.-Deûle	— —	500 —
Delespaul-Havez	— —	112 —

Petite Bourse du 7 au comptant

Valeurs	Cours	Valeurs	Cours
3%	97 47	3%	[illegible]
Indo-Ch. 1/2	471 —	Indo-Ch. 1/2	431 50
Indo-Ch. 1/2	493 50	1898 1/2	[illegible]
Chine 5%	97 50	1899 3 0/0	406 —
Russe 4%	94 07	1901 1/2	450 —
Russe 3%	84 45	Com. 1877	[illegible]
Banque de F.	[illegible]	— 1880	941 25
Crédit Foncier	[illegible]	— 1884	690 —
Cr. Lyonnais	[illegible]	— 1888	[illegible]
Banque de Paris	[illegible]	— 1891	[illegible]
Société Gén.	[illegible]	Fonc. 1879	[illegible]
Rio	[illegible]	— 1881	[illegible]
Midi	[illegible]	— 1885	[illegible]
Nord	[illegible]	— 1895	[illegible]
Orléans	[illegible]	Obligations	
Ouest	[illegible]	Nord 3%	436 —
P.-L.-M.	[illegible]	Nord 3%	434 —
Wagons-Lits	[illegible]	Ouest 3%	[illegible]
[illegible]	[illegible]	Ouest 4%	[illegible]
[illegible]	[illegible]	P.-L.-M. 3%	[illegible]
[illegible]	[illegible]	P.-L.-M. 4%	[illegible]

BOURSE DE LONDRES

Du 7 janvier 1911	Pr. Clôt.	— Ouvert.
Consolidés	79 7/16	79 7/16
Extérieure	91 3/4	91 3/4
Turc Unifié	98 3/4	98 3/4
Banque Ottomane	17 1/8	17 1/8
Rio-Tinto	20 1/8	20 3/8
Cons. Gol.	5 1/16	5 11/16
East-Rand	5 3/16	5 3/16
Randes-Mines	6 21/32	6 21/32
Chartered	32/3 »/»	32/3 »/»
Rob. Gold	10 1/4	10 1/4
Chang. s/Paris	25.47 1/2	25.47 1/2
Esc./Banque	2 1/2 2 9/16	2 1/2 » 9/16
Prêt à court terme	3 »/» » »/»	3 »/» » »/»

FEUILLETON N° 24

LE SERMENT DE MARCELLE

Par M. de Harcoet

— Hélas ! mon ami, vous n'êtes pas le maître de ma vie, ni de la vôtre. Jurez-moi, Louis, que Marcelle me remplacera auprès de notre enfant, qu'elle aura tout droit sur lui !

— Je vous le jure, parce que j'ai de plus cher au monde et c'est vous-même, dit le désespéré, se balançant pour l'embrasser avec une vive émotion.

. . . . . .

— Décidément, je ne peux plus me plaindre de toi, disait l'excellent M. de Marcil un soir qu'il dînait en tête-à-tête avec son neveu ! saurai-je bientôt pour laquelle de ces quatre beautés tu soupires ?

— Oh ! quatre, c'est trop dire, mon oncle, mademoiselles Blandinières ne comptent pas. L'opinion que je m'étais formée de mes vulgaires pestpées, en les voyant de loin, n'a fait que s'affirmer depuis que je les connais. Parvenues ! ce seul mot suffit à les peindre.

— C'est donc pour Jeanne ou pour Marcelle que tu es si souvent ici ?

— Pour toutes deux peut-être, je ne lis pas encore bien dans mon cœur.

— Cet aveu me paraîtrait risible s'il n'était pas irritant. Quelle hésitation peux-tu avoir, sont-elles comparables seulement ; ne vois-tu pas sans lunettes la beauté touchante, la grâce, l'exquise bonté de Marcelle ?

— Peste, mon oncle, quel feu ! Si j'étais amoureux d'elle, vous me rendriez terriblement jaloux.

— C'est de ta faute, en vérité, si je m'excite ainsi. Comment ne vois-tu pas les charmes de cette enfant ; la petite Alberty n'est rien auprès d'elle, pas même jolie.

— Halte-là, mon oncle ! vous dépassez la note... Belle comme Marcelle, évidemment non ; Jeanne n'a pas la taille charmante de votre pupille, sa grâce naïve et sa douceur, elle n'a pas la finesse aristocratique des traits, le teint éblouissant, l'opulente chevelure blonde, les yeux remarquablement beaux de mademoiselle de Bréhan.

— Tu vois bien ! interrompit en riant le commandant de Marcil, tu fais de Marcelle un portrait enchanteur et rigoureusement ressemblant, preuve évidente que tu l'as bien regardée.

— Je ne le nie pas, mon oncle, je la regarde, je l'admire, elle m'est très sympathique ! Cela ne m'empêche pas de regarder aussi Jeanne et de la trouver singulièrement belle, du moins jolie avec ses cheveux bruns, ses yeux noirs pleins de malice, sa bouche aux lèvres un peu fortes, mais gracieuse, souriante, qui laisse voir sans cesse une double rangée de perles.

— Je t'arrête ici ; la bouche de Marcelle est délicieuse et ses dents plus jolies encore.

— C'est possible, mais comme elle rit rarement et parle peu, les occasions de les admirer sont plus rares.

— Peut-on s'exprimer avec cette légèreté quand on a été élevé par une mère comme la tienne ?

— Que voulez-vous, cher oncle, il faut marcher avec son siècle, et le nôtre touche à sa fin, cas absolument particulier. Du reste, ne m'en veuillez pas de ne pas partager votre enthousiasme pour votre belle pupille... Je ne suis pas absolument récalcitrant au mariage, cependant rien ne presse et je veux choisir en connaissance de cause ; c'est pourquoi sans m'emballer, j'examine froidement la situation. Pour être sincère, je dois vous avouer que par instant il m'a semblé que mademoiselle de Bréhan m'attirait seule à Kermadio. Malgré sa réserve un peu monacale qui sent le couvent, je lui reconnais un charme tout particulier. Non seulement sa grande beauté, mais plus encore peut-être cette charmante simplicité, ce dévouement touchant à sa mère, cette abnégation constante et tout à fait inconsciente, je pense, tellement elle semble naturelle. Marcelle cependant sait prendre sa part d'un plaisir permis, elle se passionnerait même pour un jeu qui l'intéresse ; c'est comme cela qu'au tennis elle est devenue presque aussi adroite que cette matine petite Jeanne. Mademoiselle de Bréhan a même une grâce souveraine dans les mouvements et cette complète absence de coquetterie lui donne un charme de plus, mais on sent que chez elle le devoir l'emportera toujours sur la satisfaction la plus légitime et cette perfection innée m'effraye dans une si jeune fille.

— Absurde, dit M. de Marcil, que venait d'allumer un cigare, il faut à la jeunesse actuelle du piquant, de l'extravagance ! La réserve et la modestie sont passées de mode. Pour plaire maintenant à ces messieurs, une jeune fille doit monter à bicyclette comme un homme et parler de tout à tort et à travers... et vous voulez avec une telle éducation former les mères de famille qui élèveront vos fils, mes compliments, mon cher.

— Encore une fois, cher oncle, vous vous emportez, je n'ai pas dit cela ; je reconnais les mérites de votre pupille, la supériorité intellectuelle et morale qu'elle a sur Jeanne, j'admire franchement sa beauté, mais votre partialité vous rend injuste, mademoiselle Alberty vaut mieux que ce que vous en pensez.

— Sais-tu seulement ce que je pense d'elle ? Quand t'en-ai-je parlé pour te dire que je la crois bonne dans le tréfonds de sa nature légère; elle ne manque pas de cœur et pourrait devenir presque sérieuse si on réprimait ses défauts. Mais telle qu'elle est aujourd'hui, c'est une enfant mal élevée, gâtée par un père sans croyances qui s'est mis en travers des faibles efforts de la pauvre Edith.

— D'accord, mais à l'âge de Jeanne il y a de la ressource quand la nature n'est ni mauvaise, ni vicieuse. Vous pensez qu'elle a bon cœur, hé bien ! mon oncle, moi qui en suis convaincu, je vous dis plus : quand Jeanne s'attachera à quelqu'un, elle l'aimera fortement et cherchera à lui être agréable.

Le commandant, qui s'était levé tout en causant et se promenait maintenant dans le parterre, vint se planter devant son neveu.

— T'imaginerais-tu, par hasard, que Jeanne Alberty s'est éprise de toi ?

— Ce serait trop dire, mon oncle ; malgré les livres qu'on a eu le tort de lui laisser lire, les pièces de théâtre qu'elle n'aurait pas dû voir jouer, Jeanne a encore de la candeur, et j'ai cru m'apercevoir que je ne lui suis pas indifférent ; de plus, dans le cercle mondain de Lorient, on raconte, m'a dit un camarade, que Blandinières fait la cour à mademoiselle Alberty, fort dépité, ajoutait-on, de l'indifférence par laquelle la riche héritière lui répond.

— Alors, toi tu te vantes d'avoir pris le cœur de cette jeune fille, la fille d'un député franc-maçon ; toi, un de Vaudray !

— En épousant la fille je n'épouserais pas le père, et la fortune de mademoiselle Alberty devenue madame de Vaudray redorerait le blason.

— Oh ! quel aveu, Robert. Que penserait ta mère d'un tel choix ?

— Arrêtez, mon oncle, je n'ai pas choisi ; j'hésite encore, j'étudie, j'observe ; cette situation m'occupe et m'amuse, Jeanne est encore trop jeune, ce qui me donne du temps.

— Adieu mon rêve ! pauvre Marcelle, depuis si longtemps je caressais l'espoir de la voir devenir ma nièce !

— Sans même vous inquiéter de savoir si votre indigne neveu était capable de la rendre heureuse !... Ne vous inquiétez pas d'elle, oncle Gaston, d'autres que moi verront ses mérites et ses charmes ; moi, je ne suis pas assez riche pour épouser une femme qui, de votre propre aveu, n'a qu'une très modeste aisance. De nos jours, on ne vit plus d'amour et d'eau fraîche. Pauvre oncle, je vous abreuve de déceptions, vous qui vous contentez de si peu !... Quant à votre pupille, laissez-moi tout bas vous confier un secret qui la concerne : Elle est aimée très tendrement, mais ne s'en doute pas, et celui qui l'aime croit très sincèrement, j'en jurerais, n'avoir pour elle qu'une affection toute fraternelle.

— Que veux-tu dire ? s'écria M. de Marcil, jetant brusquement à terre la moitié du cigare qu'il fumait.

— Je veux dire, mon oncle, que Georges Alberty, qui n'est certes pas sans défauts, mais qui lui aussi cache un cœur généreux sous tous nos travers modernes, a pour mademoiselle de Bréhan les plus délicates attentions, très fraternelles, je le veux bien, mais...

— Absurde, trois fois absurde, interrompit brusquement le commandant. Georges a vu grandir Marcelle, il a grandi auprès d'elle et s'est habitué à la considérer comme sa sœur ; mais lui, ce jeune cavalier léger, prodigue, libre depuis longtemps de satisfaire tous ses caprices, songerait à épouser cette enfant si pieuse, si douce !

(A suivre).

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE

CACAO D'AIGUEBELLE

Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE

TÉLÉPHONE 21-26 0??

Savon Notre-Dame de la TREILLE

GARANTI PUR, NEUTRE et HYGIÉNIQUE

pour le Linge et le Ménage

L'Idéal des Ménagères, c'est le nouveau savon National Français, préparé avec des matières de choix, d'une pureté absolue, par les usines Victor Vaissier, sous ce titre : NOTRE-DAME DE LA TREILLE. Conservateur du linge, dont il n'altère ni la solidité, ni les couleurs, inoffensif à la peau ; plus actif dans les lessivages que tous les savons similaires, généralement étrangers, agréablement parfumé, économique surtout, puisqu'il n'a pas de droits d'entrée en France à payer ; offrant dans chaque boîte un sachet dont l'odeur exquise dure plus d'une année; communiquant au linge des armoires cette bonne odeur saine que nos blanchisseuses ne connaissent plus, le savon NOTRE-DAME DE LA TREILLE, qui possède tous ces avantages, réalise l'idéal des ménagères économes. Adoptez-le si vous voulez faire durer vos trousseaux.

N.-B. — DANS BIEN DES CAS, le monde médical fait usage de ce précieux produit.

VICTOR VAISSIER.

Le Gérant : Ch. VERIN.
Imp. *Croix du Nord*, 15, r. d'Angleterre, Lille.

ANNONCES LÉGALES

CESSION

Jugement à Rant. 3 loi du 17 mars 1909, donné avis que, d'un sous seings privés en à Lille du 28 décembre il appert que M. Jules ont, négociant en maté- de construction, de- rant à Marcq-en-Ba- rue du Quai, a cédé MM. Jules Vettier et Cie, fonds de commerce de tériaux de construction il exploite, ensemble la tériel, le matériel et les chandises dudit fonds que le droit au bail locaux servent à son ploitation.

Moyennant les prix et con- tions arrêtées entre les parties.

Election de domicile à Lille, chez Ch. Lia, rue du Curé-Saint-Etienne, n° 6. 5788

Cession de Fonds de Commerce
Première Publication

Par acte s. s. p. en date du 24 décembre 1910, M. Henri Richard, maréchal à Bauvin, a vendu à M. Max Aimable, maréchal à Thumesnil, son fonds de forge et d'estaminet qu'il exploitait à Bauvin.

Oppositions reçues à Thumesnil, chez M. Mas, jusqu'à fin janvier 1911. 5781

Etude de Me Paul LEFEBVRE, docteur en droit, notaire à Wambrechies.

Cession de Fonds de Commerce
2e PUBLICATION

Suivant acte reçu par Me Paul Lefebvre, notaire à Wambrechies, le vingt-trois décembre 1910, M. Victor Choquereau, entrepreneur de maçonnerie, demeurant à Wambrechies, a cédé à Madame Maria-Philomène Ghesquière, entrepreneuse de maçonnerie, demeurant au même lieu, veuve de M. Charles-Gustave-Joseph Mathieu, le fonds de commerce d'entreprise de maçonnerie par lui exploité audit Wambrechies, rue de Lille, n° 45.

Domicile est élu à Wambrechies, en l'étude dudit Me Paul Lefebvre, où les oppositions devront être faites dans les dix jours de la présente insertion.

Pour deuxième publication : (Signé) : P. LEFEBVRE. 5790

CESSION

PREMIÈRE PUBLICATION

Suivant acte sous seings privés en date du 1er janvier 1911, M. Etienne Bacrot, père, a vendu son fonds de commerce de marchand-boucher, sis rue d'Enmerin, à Haubourdin, aux époux Rosez-Consoll.

Délais d'opposition expirant le 13 janvier 1911. 5784

Etudes de Mes GODRON et VANDEWALLE, docteurs en droit, avoués à Lille.

A VENDRE

sur licitation

Le Mercredi 18 janvier 1911, à onze heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal civil de Lille, au Palais de Justice.

(Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoués).

VILLE D'ARMENTIÈRES

ARTICLE 1er

Une Maison

à deux étages, 104, rue Nationale. Libre d'occupation.

Mise à prix : 5.000 fr.

ARTICLE 2

Une Maison

à deux étages, 55, rue Bayart, louée verbalement 425 fr. l'an, payable par mois et d'avance.

Mise à prix : 4.000 fr.

ARTICLE 3

Deux Maisons

à étage, avenue Bayart, 9 et 11, louées verbalement 21 francs chacune par mois.

Mise à prix : 4.000 fr.

ARTICLE 4

Deux Maisons

avenue Bayart, 13 et 15, louées verbalement, l'une, le n° 13 : 20 francs par mois, et l'autre : 13 francs par mois.

Mise à prix : 4.000 fr.

Les articles 2 et 4 seront d'abord mis en vente séparément puis réunis en un seul lot pour être adjugés définitivement selon le mode le plus avantageux.

S'adresser pour tous renseignements :

1° Au greffe du Tribunal civil de Lille, où se trouve déposé le cahier des charges ;

2° A Me Dufour, docteur en droit, notaire à Armentières, commis pour la liquidation.

3° A Me Vendewalle, docteur en droit, avoué co-licitant demeurant à Lille, 22, boulevard de la Liberté.

4° A Me Godron, docteur en droit, avoué poursuivant la vente, demeurant à Lille, 103 bis, boulevard de la Liberté.

Pour extrait : (Signé) : GODRON. 5724

Etude de Me Emile VANLAER, notaire à Lille, boulevard de la Liberté, 84.

A VENDRE

PUBLIQUEMENT pour sortir d'indivision

Le Mercredi 18 janvier 1911, à deux heures, en la salle des adjudications des notaires, rue de Puébla, n° 7.

VILLE DE LILLE

I. Rue Nationale, 326 /

BELLE

Maison d'Habitation

Louée 2.000 francs.

MISE A PRIX... 25.000 fr.

II. Rue Nationale, 328

Terrain

avec constructions. Libre

MISE A PRIX... 5.000 fr.

III. Rue Léon-Gambetta, 244

GRANDE

Maison de Commerce

Louée 2.500 francs l'an.

MISE A PRIX... 26.000 fr.

IV. Rue Léon-Gambetta, 280

Maison d'Habitation

Louée 1.000 francs.

MISE A PRIX... 10.000 fr.

V. Rue d'Antin, 47

MAISON DE RENTIER

Louée 900 francs.

MISE A PRIX... 9.000 fr.

VI. Rue d'Antin, 40 angle rue des Stations

Maison de Commerce

Louée 1.000 francs l'an.

MISE A PRIX... 10.000 fr.

VII. Rue Manuel, 100

MAISON DE RENTIER

Vacante.

MISE A PRIX... 12.000 fr.

VIII. Rue d'Anvers, 25 angle rue Montgedier

ESTAMINET

MISE A PRIX... 9.000 fr.

IX. Rue du Château, 9 à Saint-Maurice

Maison d'Habitation

Louée 650 francs.

MISE A PRIX... 6.500 fr. 5735

A VENDRE DE SUITE

BRASSERIE

située près d'une ville industrielle. Product. 2.500 hectol., très facile à augmenter. — S'adr. à Me DEVAUCHELLE, notaire à Pas-en-Artois. 5716

Etude de Me Emile VANLAER, notaire à Lille, boulevard de la Liberté, n° 84.

VILLE DE LILLE

(Section d'ESQUERMES)

Rue de Cantelou, 83

PROPRIÉTÉ

à usage de blanchisserie de linge sur et avec 801 mètres carrés, 22 de fonds et terrain.

A VENDRE

publiquement

Le Lundi 9 Janvier 1911, à 2 heures, à Lille, rue de Puébla, 7, en la salle des adjudications des notaires.

Sur la mise à prix de ..... 8.000 fr.

Revenu annuel brut 836 fr. 5676

Etude de Me G. HERLIN, notaire, 122, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille.

A VENDRE

Maison

à usage d'estaminet sise à LILLE

Rue Caumartin, n° 55 5755

Etude de Me Félix WENES, notaire à Linselles.

VILLE D'HALLUIN

Rue de Lille, n° 171

UNE GRANDE

MAISON

à usage de commerce

ET

5 Maisons de Journaliers

A VENDRE

Le Lundi 23 Janvier 1911, à 2 heures de l'après-midi, à Halluin, en l'une des salles de la mairie, par le ministère de Me Wenes, notaire à Linselles. 5783

Etude de Me Henri DELEHELLE, docteur en droit, notaire à Haubourdin.

Ville d'Haubourdin

Rue des Loches, nos 5 à 15

6 MAISONS

avec 1.259 m. c. de fonds et jardins

A VENDRE

Le Lundi 9 Janvier 1911, à trois heures très exactement, en l'étude de Me DELEHELLE, notaire à Haubourdin.

Ces maisons sont louées 18 et 20 fr. par mois et rapportent 1.320 fr. par an.

MISE A PRIX : 16.000 francs 5723

SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE

entre canal et chemin de fer, relié à la gare de La Madeleine,

12.364 Mètres

DE TERRAIN INDUSTRIEL ET